

DECRET N° 2015- 600 DU 25 NOVEMBRE 2015

chargeant **Monsieur Gustave Dépo SONON**,
Ministre des Travaux Publics et des Transports, de
l'Intérim de **Monsieur Komi KOUTCHE**, Ministre
d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances et des
Programmes de Dénationalisation.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : **Monsieur Gustave Dépo SONON**, Ministre des Travaux Publics et des Transports, est chargé d'assurer l'Intérim de **Monsieur Komi KOUTCHE**, Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation, pour compter du 23 novembre 2015.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2015.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 SGG 4 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES 28 INTERESSES 2 JORB 1.